



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Berne, le 3 décembre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# TARMED: salaires inchangés depuis 12 ans

**En 2004, les médecins, les hôpitaux et les assureurs maladie et accident ont introduit le tarif TARMED pour les soins médicaux ambulatoires. A l'époque, les salaires de l'année 1996 ont servi de base pour le calcul du tarif. Douze ans plus tard, en 2008, ce sont toujours ces mêmes rémunérations qui déterminent le tarif. Alors que le renchérissement a atteint au moins 12% au cours de cette période. Une adaptation des prix TARMED est urgente.**

Le 1er janvier 2004, les médecins, les hôpitaux et les assureurs maladie et accident ont introduit le tarif TARMED pour les soins médicaux ambulatoires, après que celui-ci a été approuvé par le Conseil fédéral. A l'époque, les salaires de l'année 1996 ont servi de base pour le calcul du tarif. Douze ans plus tard, en 2008, ce sont toujours ces mêmes rémunérations qui font référence pour TARMED. Les prix TARMED actuels sont donc basés sur des calculs de l'année 1996.

### **Les prix ne couvrent plus les coûts**

Le Conseil de H+ a pris connaissance avec inquiétude de cet état de fait lors de sa dernière séance. Aujourd'hui, les hôpitaux ne sont plus en mesure de couvrir leurs coûts avec le tarif en vigueur.

### **Les indices déterminants ont crû de 12-13%**

De 1996 à 2006, l'Indice des salaires nominaux a crû de 12% environ. De 1993 à 2007, l'Indice des prix à la consommation a enregistré un renchérissement de 13%. Les bases de calcul de TARMED sont inchangées depuis 1996 et les valeurs de point sont stables ou en baisse depuis son introduction en 2004. Une adaptation de TARMED est urgente.

### **L'adaptation des prix TARMED a pris du retard**

H+ exige des départements cantonaux de la santé et du Conseil fédéral qu'ils prennent en compte cette situation qui est devenue intenable et qu'ils adaptent aux conditions actuelles les prix TARMED dans le cadre de la procédure courante d'approbation et de fixation.

L'augmentation des coûts depuis 12 ans ne peut plus être mise à la charge des fournisseurs de prestations. Il est grand temps d'agir.

**H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et établissements de soins de longue durée publics et privés. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.**

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Charles Favre, président  
Portable: 079 621 08 93  
E-mail: charles.favre@parl.ch

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Bernhard Wegmüller, directeur  
Tél. prof.: 031 335 11 00,  
Portable: 079 635 87 22  
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch